Destinataires : Intervenants de CanadaGAP

Date: le 9 mars, 2018

Objet : Publication de la Liste de contrôle de l'audit et autres documents pertinents pour 2018

Liste de contrôle de l'audit - Publication de la version 7.1

La version 7.1 de la Liste de contrôle de l'audit du Programme CanadaGAP pour 2018 est dorénavant accessible sur le site Internet de CanadaGAP. Un document comparatif soulignant les différences entre la version 7.0 et la version 7.1 est accessible pour téléchargement à : www.canadagap.ca/fr/audit-checklist/

La version 7.1 de la Liste de contrôle de l'audit entre en vigueur le **1er avril 2018.**

Autres documents

D'autres documents CanadaGAP liés aux activités d'audit ont été mis à jour dans la version 7.1 pour la saison 2018. La nouvelle version des documents suivants entre aussi en vigueur le 1er avril 2018.

- Le document « Autodéclaration et la Liste de contrôle de l'autoévaluation » peut être téléchargé à www.canadagap.ca/fr/audit-checklist/self-assessment/
- La Liste de contrôle du Système de gestion d'un groupe peut être téléchargée à www.canadagap.ca/fr/audit-checklist/
- Le Rapport des mesures correctives est disponible à l'onglet « Outils » du site Internet de CanadaGAP. La procédure liée au suivi des mesures correctives est quant à elle disponible à l'onglet « Auditeurs ».

Nous vous remercions de votre engagement continu à l'égard du programme CanadaGAP. Pour toutes questions, veuillez communiquer avec votre organisme de certification ou avec notre bureau.

CanadaGAP® est un programme qui a été élaboré au Canada en vue de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (BPA ou « GAPs ») parmi les fournisseurs de fruits et de légumes.